

LA FÉDÉRATION IMPÉRIALE

Notre confrère de l'*Avenir du Nord*, M. Wilfrid Gascon, fait avec persévérance et talent la guerre à l'impérialisme. Ce n'est pas un sentimental qui tient à rester français simplement parce que ses aïeux étaient français. Non, il ne fléchit pas sous de telles puérités. Il veut, Canadien avant tout, fondateur de la colonie, demeurer Canadien tout pur et sauver son esprit gaulois du naufrage dans le spleen britannique. Aussi bataille-t-il ferme, avec une vigueur et une logique admirables.

Voici ce qu'il écrivait à la date du 21 décembre, au cours d'une rapide et solide étude de la question :

“ La fédération impériale se fera ou peut se faire de trois manières différentes :

“ 1. En donnant au Canada et aux autres colonies une juste représentation au Parlement du Royaume-Uni, à Londres.

“ 2. Par la création d'un Conseil impérial où les colonies de la Grande-Bretagne seront représentées dans une juste proportion.

“ 3. Par l'addition d'un nouvel article à la constitution canadienne, en vertu duquel notre province sera tenue, avec tout le pays, de contribuer dorénavant aux frais des guerres de l'Angleterre et de lui fournir des troupes, lorsque le gouvernement ou le parlement d'Ottawa en aura décidé ainsi.

“ Nous pourrions encore manifester notre impérialisme par un don gracieux de notre argent et par une contribution en troupes volontaires aux besoins militaires de la Grande-Bretagne, comme on l'a déjà fait.

“ De toutes façons quelconques, fédération impériale ou impérialisme armé s'expriment et finissent généralement par le sacrifice de la vie de nos enfants, toujours par celui de notre argent.”

Ceci posé, notre confrère démontre lumineusement que la constitution de l'impérialisme, avec le parlement métropolitain qui en serait la conséquence inévitable est une pure chimère, attendu que les colonies voudraient et devraient être représentées dans des proportions en rapport avec leur population. “ Or, dit M. Wilfrid Gascon, la population des contrées relevant de la Couronne britannique est, au total, de quatre cent millions d'habitants.”

Le Parlement anglais est actuellement composé de 680 députés et d'un nombre presque égal de lords. Si la représentation de la fédération impériale doit être proportionnée à la population de l'Empire—et il ne peut en être autrement, à moins de substituer l'autoocratie au parlementarisme—l'assemblée délibérante comptera 6,800 membres, plus les lords, au total une douzaine de mille hommes de toutes races, de toutes croyances, d'opinions radicalement opposées et d'intérêts en perpétuel antagonisme. Quels désordres ! Quelles rivalités ! Quelles passions naîtraient de cet état de choses phénoménal !